

Agreste Limousin

numéro 87 - février 2013

Reprise confirmée de la récolte de bois en 2011

Pour la deuxième année consécutive, l'exploitation forestière limousine est en hausse en 2011, portée par la progression de la récolte de résineux.

Les sciages suivent la même tendance. Les résineux représentent 91% des volumes sciés. Sapins et épicéas ont pris le relais du douglas. Ils proviennent très majoritairement de la forêt limousine.

L'emploi se maintient globalement en 2011 sur ces deux activités. La concentration des unités de production se poursuit.

La moitié du bois récolté est certifié.

Le développement de la filière bois énergie commercialisé se confirme, même si le Limousin pèse toujours peu dans ce domaine.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

En 2011, la récolte de bois réalisée en Limousin par des exploitants professionnels atteint les 2 millions de m³ ronds, en hausse de 8% par rapport à 2010. L'exploitation forestière dans la région s'approche ainsi de son niveau d'avant la crise économique et la tempête Klaus de janvier 2009.

Un poids croissant des résineux

La récolte de conifères a progressé de 13% pour atteindre 1,19 million de m³. Celle de feuillus pour bois d'oeuvre et bois d'industrie poursuit sa baisse (652 000 m³ soit -3% entre 2010 et 2011). La récolte de bois énergie progresse nettement.

Au niveau national, on observe à l'inverse un léger tassement de la récolte de bois en 2011 (-0,5 % à 39,6 millions de m³).

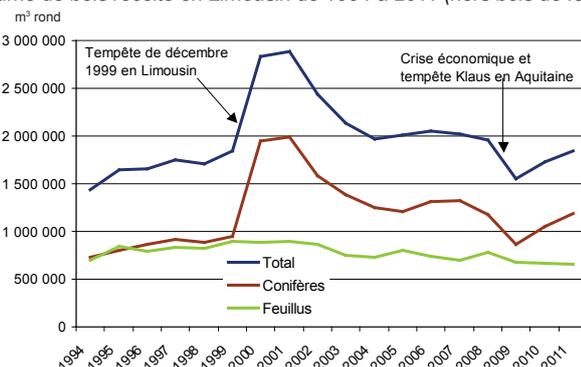
Le Limousin représente 6% de la production nationale de bois d'industrie et 5% de celle de bois d'oeuvre. En évolution, on observe en 2011 une progression plus importante de la production régionale de bois d'oeuvre (+11%) que de celle de bois de trituration (+2%). La première a presque retrouvé son niveau de 2005 quand la seconde reste toujours inférieure de 13%.

Le bois énergie en progression

Le développement de la filière bois énergie se confirme en 2011, avec 166 000 m³ récoltés à cette fin et commercialisés par des exploitants forestiers. La hausse est de 21% en un an et de 149% depuis 2005. Les deux-tiers de la récolte limousine sont réalisés par des entreprises régionales. 37% de la récolte est certifiée. Mais l'autoconsomma-

Une récolte sujette à de fortes variations conjoncturelles économiques et climatiques

Volume de bois récolté en Limousin de 1994 à 2011 (hors bois de feu)



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche « exploitation forestière »

tion par les ménages reste prédominante dans l'utilisation de bois énergie. Et le Limousin ne pèse que 2,8% de la production nationale de bois énergie par des exploitants forestiers, très loin derrière la Lorraine à 14,8%.

Le bois certifié continue son essor. Depuis 2005, il a progressé de 109% pour atteindre 50% de la récolte régionale en 2011, soit 1 million de m³. Au niveau national, 54% de la production est certifiée.

La Corrèze représente près de la moitié de la surface forestière régionale. 44% de la récolte régionale de bois se réalise dans ce département, contre 33% en Creuse et 23% en Haute-Vienne. La Corrèze est au premier rang sur chacun des produits de l'exploitation forestière, sauf au niveau du bois énergie où la Creuse la devance. En ce qui concerne la récolte de résineux pour la trituration, 60% des volumes limousins proviennent du seul département corrézien.

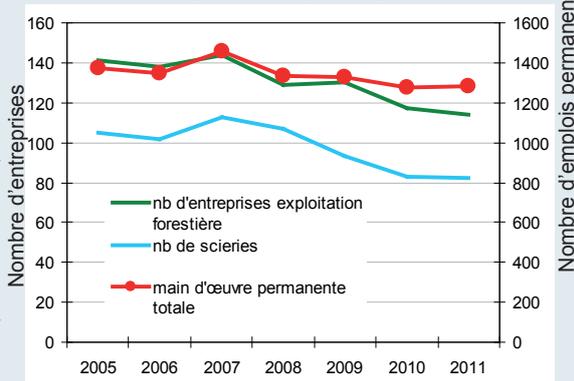
Globalement, les conifères représentent les deux-tiers du volume récolté hors bois de feu. Ils constituent 87% du bois d'oeuvre, mais seulement un tiers du bois d'industrie. Le sapin et l'épicéa poursuivent leur progression, pour atteindre près de 500 000 m³ récoltés en 2011.

Progression des sciages de sapin et épicéa

Poursuite de la concentration des structures

Le nombre d'entreprises d'exploitations forestières et de scieries ayant leur siège en Limousin a été divisé par deux en quinze ans. En 2011, il continue de baisser, mais moins qu'en 2010. Sur les 114 entreprises réalisant de l'exploitation forestière, les dix plus grosses représentent 71% de la récolte de bois par des professionnels. Parmi les 82 scieries, 6 d'entre elles réalisent les deux-tiers du sciage. Les entreprises ont de plus en plus souvent les deux activités exploitation forestière et sciage associées (53 entreprises dans ce cas). Le nombre de scieries sans exploitation forestière a

Nombre d'entreprises et d'emplois permanents en Limousin de 2005 à 2011



Source : Enquêtes annuelles de branche « exploitation forestière » et « scierie »

diminué de 43% depuis 2005.

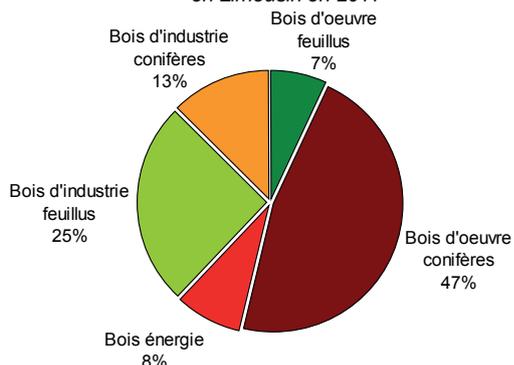
Malgré la diminution du nombre d'entreprises, l'emploi se maintient globalement autour de 1 280 actifs permanents. La disparition de certaines structures est compensée par des embauches dans les autres.

Avec 430 000 m³ (bois sous rails et merrains inclus), le Limousin est au huitième rang des régions françaises pour les volumes sciés en 2011. La production de sciages continue sa progression, entamée en 2010 après la tempête Klaus, à un rythme de +8% par an. Le poids des conifères dans le total scié est passé de 60% en 1985 à 91% en 2011. 89% des résineux sciés en Limousin sont originaires de forêts de la région.

En 2011, les 29 scieries de résineux limousines ayant une capacité supérieure à 1 000 m³ ont vendu pour plus de 63 millions d'€ de conifères hors taxe, soit 6% du montant national. Pour les feuillus, la facturation sur un champ équivalent s'élève à 4 millions d'€, soit 1% du total national. Le sapin et l'épicéa sont les deux essences sur lesquelles repose l'essor du résineux. En effet, avec une augmentation de 36% depuis 2009, ils représentent désormais

Une récolte pour moitié destinée au sciage

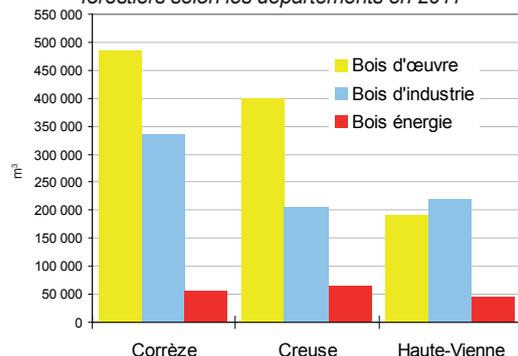
Répartition des types de bois produits par les exploitants forestiers en Limousin en 2011



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche « exploitation forestière »

Spécificité haut-viennoise : plus de bois d'industrie produit que de bois d'oeuvre

Répartition des types de bois produits par les exploitants forestiers selon les départements en 2011



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche « exploitation forestière »

60% des volumes résineux sciés. Le sciage de douglas, quant à lui, baisse par rapport à 2010, et atteint son niveau le plus bas depuis 2005.

Alors qu'au niveau national les sciages de feuillus sont en très légère progression depuis deux ans (+3% entre 2009 et 2011), en Limousin la baisse continue (-22% depuis 2009).

Si globalement les volumes sciés en Limousin augmentent, étonnamment une baisse significative des volumes vendus de produits connexes de scierie est observée, notamment au niveau des plaquettes et des écorces. Une valorisation différente de ces résidus constitue sans doute un élément d'explication (chaufferie interne, pellets...).

Un approvisionnement avant tout local pour les scieries

89% des résineux et 61% des feuillus sciés en Limousin proviennent de la région. Les quatre plus grosses scieries, qui ont chacune un approvisionnement annuel supérieur à 100 000 m³, ne scient que du résineux. Elles ont acheté les deux-tiers du bois façonné.

En ce qui concerne les flux de bois d'oeuvre, la région exporte plus de grumes qu'elle n'en importe. 26% des grumes exploitées en

Limousin ne sont pas sciées dans la région. 14% des grumes qui approvisionnent les scieries limousines proviennent de l'import de bois extérieurs. Bien que sensiblement plus faibles en volumes, les flux inter-régionaux sont proportionnellement plus élevés en bois feuillu qu'en bois résineux.

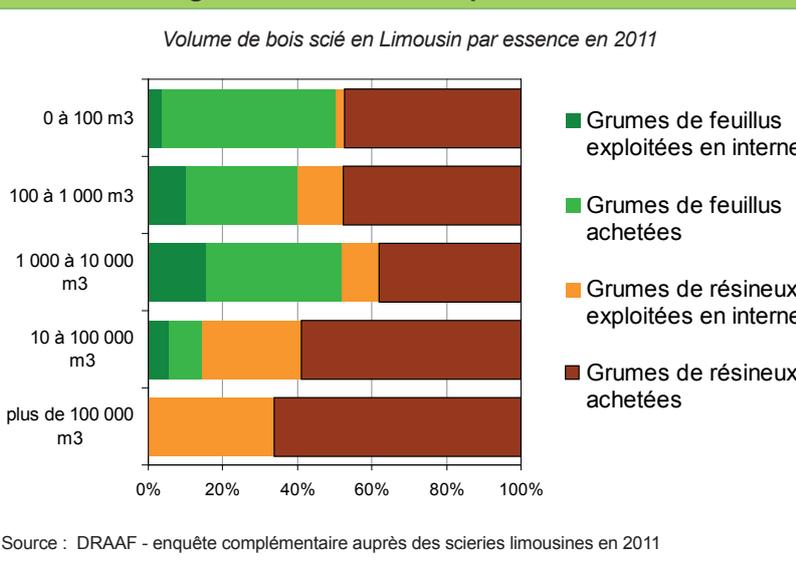
L'avenir des scieries limousines

L'activité du sciage s'est concentrée sur des unités plus grandes tournées essentiellement sur la transformation des résineux. La modernisation de leurs équipements leur permet d'avoir un rendement matière supérieur, et de répondre aux exigences normatives et environnementales tou-

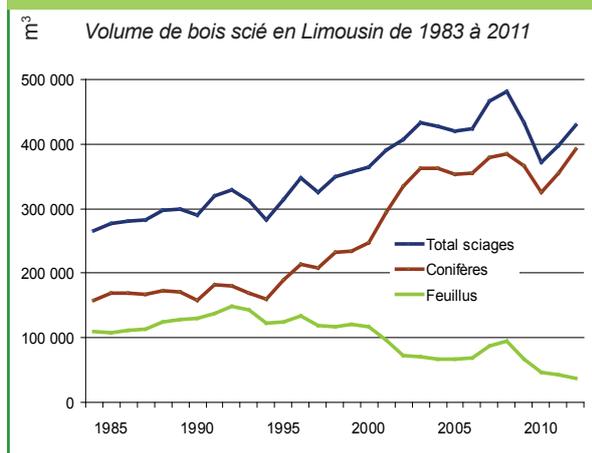
jours croissantes, dans un marché très concurrentiel.

Les peuplements résineux limousins devraient atteindre leur maturité dans les deux prochaines décennies, ce qui offre des perspectives de développement de la filière. Depuis deux ans, l'exploitation des conifères est en plein essor en Limousin. Les surfaces exploitées ne sont pas toujours reboisées. L'IGN et l'enquête Teruti pointent déjà une diminution de la surface des conifères dans la région. L'assurance de la disponibilité d'un approvisionnement local en bois résineux sera une condition de la viabilité à long terme de nombre de scieries limousines. ■

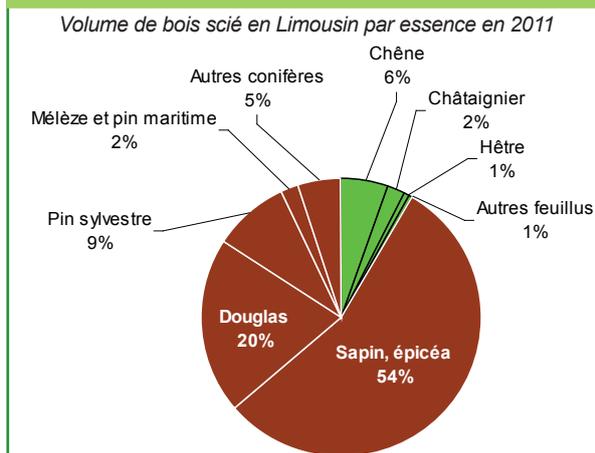
Les petites scieries mixent feuillus et résineux, les grandes ne travaillent que du résineux



Sciage : depuis deux ans, une progression portée par les conifères



Les conifères, qui occupent moins d'un tiers des surfaces en forêt limousines, représentent 91% du bois scié dans la région



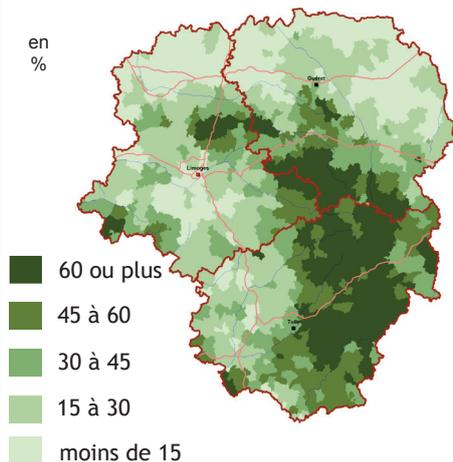
Une forêt morcelée aux essences variées

La forêt limousine occupe un tiers du territoire régional avec environ 569 000 hectares boisés. Les principales essences qui peuplent la forêt de production sont le chêne pédonculé (171 000 ha), le châtaignier (69 000 ha), le douglas (63 000 ha), le hêtre (40 000 ha) et l'épicéa commun (38 000 ha). Le volume de bois sur pied des forêts de production s'élève à 108 millions de m³, dont près des deux-tiers en feuillus. Le volume à l'hectare est supérieur de près de 20% à la moyenne nationale. L'accroissement biologique annuel moyen de la forêt limousine sur la période 2007-2011 est estimé à environ 4,2 millions de m³ par an.

Morcelée, la forêt limousine appartient à quelque 140 000 propriétaires, privés ou publics. Elle est privée pour 94% de sa superficie.

Les zones d'altitude ou à relief accentué sont souvent les plus boisées

Taux de boisement par commune en Limousin



Source : Centre régional de la propriété forestière - IFN couche forestière 1999-2000

Une mobilisation du bois qui s'inscrit dans une gestion durable des forêts

La forêt limousine est majoritairement composée d'essences feuillues. Ces peuplements, en grande partie récents et issus de boisements spontanés d'anciennes terres agricoles, sont aujourd'hui peu exploités, en dehors de l'autoconsommation en bois de feu. A contrario, les résineux, constitués à 41% de plantations de douglas, sont très largement mobilisés pour alimenter des unités de transformation locales ou extra-régionales (sciages notamment).

Si les statistiques régionales révèlent, à première vue, qu'à peine la moitié de l'accroissement naturel est prélevée chaque année, il faut toutefois considérer ce chiffre avec prudence. En effet, compte-tenu des difficultés d'accessibilité (pente, absence de pistes de débardage) et du morcellement d'un foncier détenu à 94% par des propriétaires privés, 30% de la ressource ne sont aujourd'hui pas, ou difficilement, mobilisables.

Le plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF), document stratégique élaboré par la DRAAF en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, a tenu compte des potentialités réelles des massifs forestiers. C'est pourquoi il a fixé un objectif mesuré de mobilisation supplémentaire de bois de 350 000 m³ par an d'ici 2016. Ce volume correspond à une augmentation progressive annuelle de la récolte de 15% à cet horizon. L'effort sera concentré principalement en direction des feuillus, aujourd'hui largement sous-exploités. De plus, il sera différencié et adapté à chaque territoire. Ainsi, certains secteurs majoritairement boisés en résineux seront proportionnellement moins sollicités.

Cet objectif de mobilisation supplémentaire s'inscrit dans une politique de gestion durable des forêts, réaffirmée notamment par le Grenelle de l'environnement. Le bois, matériau écologique par excellence, est appelé à jouer un rôle croissant, tant au niveau de la construction que de la production d'énergies renouvelables. Le principe de hiérarchie des usages, privilégiant d'abord le bois d'œuvre (charpente, sciages), puis le bois industrie (panneaux de particules, papier) et enfin le bois énergie (en tant que sous-produit ou co-produit des autres utilisations) doit prévaloir pour assurer la pérennité de la ressource et l'équilibre des filières.

De nouveaux chiffres et publications en 2013

- Le Mémento forêt 2013 présente comme chaque année l'essentiel des données sur la forêt limousine.
- Une étude sur la filière bois réalisée en partenariat INSEE, DIRECCTE et DRAAF du Limousin fera l'objet d'une publication présentant le poids ainsi que les caractéristiques de la filière bois de la région (mars 2013).
- Enfin à l'automne 2013, les résultats de l'enquête sur la structure de la forêt privée, menée par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, permettront d'actualiser un certain nombre d'informations sur la propriété forestière (morcellement, structure des peuplements, objectifs de la propriété, volume de bois récolté, situation au regard de la chasse...).